

Répertoire national des certifications professionnelles
CQP Agent d'entretien et rénovation en propreté

Inactive

N° de fiche

RNCP9386

CCN1 : 3173 - Entreprises de propreté

CCN2 : -

CCN3 : -

Nomenclature du niveau de qualification : Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé

Code(s) NSF :

- 343t : Nettoyage de locaux, décontamination des locaux hospitaliers et industriels, assainissement urbain

Date d'échéance de l'enregistrement : 17-03-2021

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNE FP) propreté - OC propreté (Organisme certificateur de la branche professionnelle propreté)	-	http://www.monde-proprete.com (http://www.monde-proprete.com)

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

Tout accepter

Tout refuser

Personnaliser

Politique de confidentialité

L'agent d'entretien et de rénovation en propreté intervient sur de nombreux sites directement chez le client, le plus souvent en équipe volante. Il organise son chantier (préparation des produits, matériels et installations) et réalise des prestations d'entretien et de rénovation des différents types de revêtements de sols, durs, plastiques, textiles notamment.

Ses principales activités sont les suivantes :

- organiser son chantier
- réaliser des techniques professionnelles d'entretien et de rénovation des sols
- contrôler les résultats en fonction du cahier des charges
- respecter les règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers
- communiquer avec les clients

Compétences attestées :

Les compétences ou capacités attestées :

- choisir les produits et matériels
- prendre en compte les locaux des clients et leurs spécificités
- réaliser les techniques professionnelles relatives au décapage, surfaçage, injection-extraction, shampoing au sec et au mouillé, méthode poudre
- maintenir le matériel professionnel
- contrôler le résultat de sa prestation et savoir rendre compte à sa hiérarchie
- appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- se présenter et développer des relations cordiales avec le client

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

L'Agent Entretien et Rénovation en Propreté exerce son activité très majoritairement dans des entreprises de Propreté, mais il peut également l'exercer dans des entreprises ou établissements publics et parapublics qui ont internalisé l'activité de nettoyage (hôpitaux par exemple), au sein de collectivités territoriales, de bailleurs sociaux...

Type d'emplois accessibles :

Agent Machiniste, Agent d'Entretien, Agent de rénovation, Agent de Propreté, Agent de Service en Propreté.

Code(s) ROME :

- K2204 - Nettoyage de locaux

Références juridiques des réglementations d'activité :

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

Tout accepter

Tout refuser

Personnaliser

Politique de confidentialité

VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	-
Après un parcours de formation continue	X		Jury national paritaire composé d'un minimum de 4 personnes.
En contrat de professionnalisation	X		Jury national paritaire composé d'un minimum de 4 personnes.
Par candidature individuelle	X		Jury national paritaire composé d'un minimum de 4 personnes.
Par expérience	X		Jury national paritaire composé d'un minimum de 4 personnes.
En contrat d'apprentissage		X	-

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

Tout accepter

Tout refuser

Personnaliser

Politique de confidentialité

BASE LÉGALE

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Arrêté du 14 janvier 2010 publié au Journal Officiel du 22 janvier 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé Certificat de qualification professionnelle Agent d'entretien et rénovation en propreté avec effet au 22 janvier 2010, jusqu'au 22 janvier 2015. Autorité responsable : Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNE FP) Propreté.

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Arrêté du 25 février 2016 publié au Journal Officiel du 17 mars 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Agent d'entretien et rénovation en propreté" avec effet au 22 janvier 2015, jusqu'au 17 mars 2021.

Date du dernier Journal Officiel ou Bulletin Officiel : 17-03-2016

Date d'échéance de l'enregistrement	17-03-2021
-------------------------------------	------------

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

Tout accepter

Tout refuser

Personnaliser

Politique de confidentialité

Liste complète des organismes préparant à la certification

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/edition/exportPartenaireSp/3266/true>)

Fiche au format antérieur au 01/01/2019

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/dowr>)

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

Tout accepter

Tout refuser

Personnaliser

[Politique de confidentialité](#)